

# Bachelier : agrégé de l'Enseignement secondaire inférieur orientation électromécanique

<b>HELHa Braine-le-Comte</b> Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE
Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38 Mail : <a href="mailto:peda.braine@helha.be">peda.braine@helha.be</a>

## 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 39 Maîtrise orale et écrite de la langue française 2.2			
Code	PETE2B39EM	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<b>Adrien MOGENET</b> ( <a href="mailto:adrien.mogenet@helha.be">adrien.mogenet@helha.be</a> )		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

## 2. Présentation

### Introduction

Il est demandé à l'étudiant de maîtriser les savoirs et savoir-faire relatifs aux méthodologies vues lors des cours de maîtrise de la langue française de Bloc 1.

### Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession**

- 1.1 Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif
- 1.2 Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non verbal
- 1.3 Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations

### Acquis d'apprentissage visés

À l'issue du cours, l'étudiant sera capable :

- D'élaborer et d'orthographier un texte, en employant ou non des outils, avec le pourcentage attendu de graphies correctes;
- De repérer des erreurs d'orthographe commises par un élève, soi-même ou un pair et de les corriger;
- De manipuler et d'employer à bon escient les outils orthographiques découverts en classe ;
- De s'exprimer clairement, de manière compréhensible, organisée, cohérente et adaptée à la situation de communication en prenant garde à l'adéquation entre le langage verbal et le non verbal ;
- De lire, commenter, critiquer ou faire un compte rendu de divers types de textes dans différentes situations de communication.

### Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

## 3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PETE2B39EMA Maîtrise orale et écrite de la langue française 30 h / 2 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

## 4. Modalités d'évaluation

Les 20 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PETE2B39EMA      Maîtrise orale et écrite de la langue française      20

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

### ***Dispositions complémentaires relatives à l'UE***

#### **Néant**

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2019-2020).

# Bachelier : agrégé de l'Enseignement secondaire inférieur orientation électromécanique

**HELHa Braine-le-Comte** Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE  
Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38 Mail : [peda.braine@helha.be](mailto:peda.braine@helha.be)

## 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Maîtrise orale et écrite de la langue française			
Code	6_PETE2B39EMA	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	<b>Adrien MOGENET</b> ( <a href="mailto:adrien.mogenet@helha.be">adrien.mogenet@helha.be</a> )		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

## 2. Présentation

### Introduction

Le cours vise à amener l'étudiant à diagnostiquer et à développer de façon autonome ses compétences de maîtrise de la langue orale et écrite en vue d'accroître ses chances de réussite des études supérieures et de préparer au mieux sa future insertion socioprofessionnelle.

### Objectifs / Acquis d'apprentissage

À l'issue du cours, l'étudiant sera capable :

- D'orthographier un texte, en employant ou non des outils, avec 99 % de graphies correctes ;
- De repérer des erreurs d'orthographe commises par un élève, soi-même ou un pair et les corriger ;
- De manipuler et d'employer à bon escient les outils orthographiques découverts en classe ;
- De s'exprimer clairement, de manière compréhensible, organisée, cohérente et adaptée à la situation de communication en prenant garde à l'adéquation entre le langage verbal et le non verbal ;
- De lire, commenter, critiquer ou faire un compte rendu de divers types de textes dans différentes situations de communication.

## 3. Description des activités d'apprentissage

### Contenu

- Divers outils de la langue devant être maîtrisés pour répondre à diverses situations d'écriture ou de relecture : grammaire, vocabulaire, conjugaison, orthographe lexicale et grammaticale...

Des révisions orthographiques sont prévues tout au long des apprentissages. L'étudiant doit prouver qu'il maîtrise les savoirs métalinguistiques et qu'il a une connaissance fine et approfondie des domaines de la langue (cf. autocorrection, écriture réflexive).

- Les paramètres verbaux, paraverbaux et non-verbaux et leur mobilisation en fonction du contexte de communication orale.

### Démarches d'apprentissage

Les moyens employés sont divers et variés :

- Approche par situations-problèmes ;
- Travaux en autonomie en classe et à domicile ;
- Travaux de groupes ;
- Travaux dirigés.

La présentation des éléments théoriques se réalise tantôt sous une forme magistrale, tantôt sous une forme interactive.

### Dispositifs d'aide à la réussite

Des textes à écrire seront demandés à l'étudiant tout au long de l'année. Il devra les remettre à l'enseignant selon un certain échéancier. Lors d'une séance ultérieure, l'enseignant rendra certains textes à l'étudiant afin qu'il puisse prendre connaissance de ses erreurs et dès lors travailler sur le raisonnement qui a mené à l'écriture de ces formes erronées.

Un encadrement individualisé sera assuré par l'enseignant lors de séances d'écriture ou d'exercices, ainsi qu'éventuellement dans le cadre d'un tutorat entre étudiants. Une séance de questions-réponses sera proposée avant l'examen.

### Ouvrages de référence

- Brissaud (Catherine) et Cogis (Danièle), *Comment enseigner l'orthographe aujourd'hui ?*, Paris, Hatier.
- Braun (Alain) et Cabillau (Jean-François), *Le français pour chacun*, Bruxelles, Plantyn.
- Cherdon (Christian) et Wautelet (Benoit), *Bingo ! Mon coach d'orthographe grammaticale pour écrire tout seul*, Bruxelles, De Boeck.
- Breckx (Monique), revu et actualisé par Cherdon (Christian) et Wautelet (Benoit), *Grammaire française*, Bruxelles, De Boeck.
- Un dictionnaire, un référentiel orthographique (anti-fautes), un référentiel de conjugaison (Bescherelle).
- Le site internet <http://ccdm.qc.ca>.

### Supports

- Un cahier personnel ;
- Une fiche-navette ;
- Des notes de cours distribuées lors de différentes séances ;
- Un portfolio.

## 4. Modalités d'évaluation

### Principe

L'évaluation du Q1 est double : écrite (production d'un texte personnel sur un certain thème et correction d'une cacographie - 75% du total) et orale (les modalités de l'épreuve orale seront données en cours de quadrimestre - 25% du total).

L'évaluation du Q3 est organisée, le cas échéant, selon les mêmes modalités.

### Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exe + Exo	100			Exe + Exo	100

Exe = Examen écrit, Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

### Dispositions complémentaires

#### Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2019-2020).